Itsasuko Gizarte Ekintzako Herriko Zentroa
Centre Communal d'Action Sociale d'Itxassou

N° 2026 – 11

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS D'ITXASSOU
GIZARTE EKINTZAKO HERRIKO ZENTROKO ADMINISTRAZIO KONTSEILUKO DELIBEROEN LABURPENA

L'an deux mil vingt-six, le vingt-deux septembre à dix-huit heures trente minutes, le Conseil d'Administration du CCAS d'Itxassou légalement convoqué s'est réuni à la Mairie sous la présidence de **Maialen ETCHEMENDY, Vice-Présidente du CCAS.**
2026ko irailaren 22an, arratseko 6:30tan, Itsasuko GEHZko Administrazio Kontseilua bildu da ETCHEMENDY Maialen lehendakaritzapean.

Administrateurs	
- en exercice :	13
- présents :	11
Pouvoir(s) :	01
Suffrages exprimés :	12
Abstention :	0

Présents / *Hor zirenak* : M.Mmes AGUERRE Françoise - AGUIRRE OLHAGARAY Anaiz, CAUSSADE Emmanuelle, DESMARTIS Emmanuelle, ELISSALDE Marie-José, ETCHEMENDY Maialen, EYHERABIDE Arantxa, HARISPOUROU DUPUY Yolande, LANS Antton - LARRONDE Isabelle, UTHURRALT Amaia *jaun andereak*

Absent excusé / *Barkatua* : AGUERRE Marie-France - HIRIBARREN Mizel (Président)

Pouvoirs / *Ahalordeak* : AGUERRE Marie-France à ETCHEMENDY Maialen

Secrétaire de séance / *Idazkaria* : Mme EYHERABIDE Arantxa *anderea*.

Envoyé en préfecture le 24/09/2026
Reçu en préfecture le 24/09/2026
Publié le
ID : 064-266402650-20260922-2026_11-DE

OBJET : Dispositif d'offre de places de cinéma aux jeunes de 15 à 17 ans « Zin'eman »

GAIA : 15 eta 17 urte arteko gazteei zinema-txartelak « Zin'eman » eskaintza.

Dans le cadre de son action générale de prévention et de développement social dans la commune, le Centre Communal d'Action Sociale d'Itxassou peut mettre en œuvre des aides sociales facultatives à destination des habitants de la commune, en complément des dispositifs légaux et règlementaires existants.

Dans l'objectif de développer une politique d'animation locale, de favoriser l'accès des jeunes aux salles de cinéma, de diversifier leurs pratiques culturelles et de soutenir l'exploitation locale, le Conseil d'Administration souhaite offrir des places de cinéma gratuites aux jeunes d'Itxassou âgés de 15 à 17 ans, dans la limite du budget annuel alloué à ce dispositif.

En effet, le cinéma offre également une dimension sociale se distinguant des plateformes de diffusion en continue en permettant aux jeunes de créer un rituel de sortie pour vivre un moment de divertissement collectif et immersif.

Dans la mesure où le cinéma l'Aiglon de Cambo-les-Bains est une salle de proximité classée Art et Essai qui propose une programmation variée (cinéma d'auteur, avant-premières, ciné-rencontres, ciné-échanges, séances en version originale et notamment en langue basque), il est indiqué que cette structure a fait parvenir une proposition commerciale à tarif préférentiel.

Invité à se prononcer, le Conseil d'Administration, ouï l'exposé, après en avoir débattu et délibéré,

- **Considérant** le projet pensé par la commission Jeunesse du Conseil d'Administration,
- **Considérant** la volonté du CCAS de mettre en place une politique d'animation locale et l'intérêt social de faciliter l'accès à la culture cinématographique aux jeunes du village,
- **Considérant** l'offre tarifaire proposée par le cinéma l'Aiglon de Cambo-les-Bains,

- **DÉCIDE** d'offrir des places de cinéma aux jeunes de 15 à 17 ans domiciliés sur la commune ;
- **INDIQUE** que le nombre de places offertes sera défini chaque année en fonction du budget alloué à ce dispositif ;
- **FIXE** les conditions de délivrance comme suit :
 - L'attribution des places est indépendante du niveau de ressources du foyer ;
 - Les places seront nominatives et mentionneront une date limite de validité ;
 - Les places seront remises gratuitement aux jeunes sur présentation d'un justificatif d'identité et après avoir complété une fiche de renseignements auprès du secrétariat du CCAS ;

- **CHARGE** le Président de procéder à l'achat des places de cinéma auprès du cinéma l'Aiglon de Cambo-les-Bains, structure partenaire, et de signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération ;
- **PRÉCISE** que les crédits alloués sont portés à l'article 6042 du Budget Primitif du CCAS d'Itxassou.

Approuvé à l'unanimité des votants.
Ainsi fait et délibéré les jour, mois, an et heure ci-dessus.

Pour extrait conforme,
Le Président, Lehendakaria,



Envoyé en préfecture le 24/09/2026
Reçu en préfecture le 24/09/2026
Publié le
ID : 064-266402650-20260922-2026_11-DE